

Programme de formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AGRICOLE

METIERS DE L'AGRICULTURE

Option Ruminants ou Equins

Code RNCP/RS : 38855

Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE
ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 05/04/2024

PRÉSENTATION

Le CAPa Métiers de l'Agriculture (CAPa MA) forme aux métiers de la production agricole, couvrant des domaines tels que les productions animales et végétales. Cette formation de deux ans après la classe de troisième combine enseignements généraux et professionnels, avec des périodes de stage en milieu professionnel.

Les missions associées à ce diplôme incluent :

- Conduite de productions agricoles : réaliser des travaux liés à la conduite de cultures ou d'élevages, de l'implantation à la récolte ou à la commercialisation.
- Entretien des matériels et installations : assurer la maintenance courante des équipements, des bâtiments et des infrastructures de l'exploitation.
- Application des règles de sécurité et d'hygiène : respecter les normes en vigueur pour garantir la sécurité sanitaire des productions et des travailleurs.

Les titulaires du CAPa MA peuvent exercer en tant que :

- Ouvrier agricole polyvalent : participer aux différentes activités de l'exploitation, qu'il s'agisse de cultures ou d'élevages.
- Agent d'élevage : spécialisé dans le soin et la gestion des animaux d'élevage.
- Tractoriste : conduire et entretenir les engins agricoles pour les travaux mécanisés.

Ce diplôme de niveau 3 est conçu pour faciliter une insertion directe dans la vie active. Cependant, des poursuites d'études sont envisageables pour les apprenants disposant d'un très bon dossier scolaire et d'un bon comportement, notamment vers un Bac Professionnel dans le secteur agricole.

Pour plus d'informations sur la formation CAPa Métiers de l'Agriculture, n'hésitez pas à nous contacter.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 15 ans et avoir terminé sa classe de 3^{ème}
- Être âgé de 16 ans

Accès sur dossier et entretien.

PROFILS ATTENDUS

Pour la formation en apprentissage

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Entre 16 et 29 ans révolus

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **CAPa Métiers de l'Agriculture (CAPa MA)** forme des jeunes aux métiers pratiques de l'agriculture. Tout au long de la formation, les apprenants apprendront à travailler sur une exploitation agricole, que ce soit pour cultiver des plantes ou s'occuper des animaux. Ils acquerront des compétences de base pour travailler en toute sécurité et comprendre les bonnes pratiques pour chaque type de production.

Les apprenants apprendront à gérer différents travaux agricoles comme la plantation, l'entretien des cultures, la récolte des produits, ou encore la gestion des animaux d'élevage. Selon le domaine choisi, cela pourra concerner des animaux destinés à la viande ou au lait, ou encore des cultures comme les légumes, les céréales, ou les fruits. L'accent sera mis sur le respect de l'environnement et de la qualité du travail.

L'objectif est aussi de rendre les apprenants capables d'organiser leur travail de manière efficace. Ils apprendront à bien répartir les tâches, à gérer le matériel et à utiliser les ressources de manière responsable. Ils devront aussi suivre les règles de sécurité et d'hygiène pour travailler dans de bonnes conditions, et s'assurer que les normes sont respectées.

Les apprenants apprendront aussi à entretenir et réparer le matériel agricole, comme les machines et outils utilisés dans le travail de la ferme. Cela leur permettra de comprendre comment chaque équipement fonctionne et d'éviter les pannes. Ils découvriront aussi comment gérer l'espace et les infrastructures sur l'exploitation.

Enfin, la formation insiste sur l'importance de l'agriculture durable et responsable. Les apprenants seront sensibilisés aux pratiques qui préservent l'environnement, comme la gestion de l'eau, des sols et des déchets agricoles. Ils apprendront aussi à utiliser les nouvelles technologies et techniques pour rendre l'agriculture plus efficace et respectueuse de la nature.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de (d') :

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux
- Réaliser des travaux et la surveillance liée à l'alimentation

Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

- Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage
- Mettre en œuvre le pâturage

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

S'adapter à des enjeux professionnels locaux : Arboriculture

- Replacer l'activité de production dans un contexte de transition agroécologique
- Réaliser à partir de consignes, des opérations techniques manuelles ou mécanisées d'implantation et de production en verger
- Réaliser, à partir de consignes, des opérations manuelles ou mécanisées de récolte, de transport et de conditionnement

DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

Modalités : Formation en alternance d'une durée de 420 heures par an sur une période de 2 ans (840 h en centre de formation) et 35 semaines en milieu professionnel par an sur une période de 2 ans (70 semaines au total).

Dates de formation : du 01/09/2025 au 30/06/2027.

Rythme : 1 semaine de 35h de cours et 3 semaines de 35h en entreprise en alternance.

MODALITES ET DELAIS D'ADMISSION A LA FORMATION

Les personnes intéressées devront dans un premier temps se **préinscrire** sur notre site internet et prendre un rdv en suivant ce lien : <https://www.campus-provence-verte.fr/rentree/>

Lors de l'entretien individuel nous vérifions la **cohérence du choix** de la formation et les prérequis et nous répondrons aux questions du futur candidat.

Ensuite **seront étudiés** : Projet professionnel, projet de formation, bulletins scolaires, lettre de motivation et CV lors d'une commission de recrutement.

Après **validation de la demande** d'inscription par la commission, la personne passe sous le statut candidat et elle reçoit des codes par mail afin de compléter son dossier.

Seuls les **dossiers complets** sont recevables.

Notre chargée de relation entreprise pourra vous accompagner dans votre **recherche d'employeur**.

Le contrat d'apprentissage devra être précédé d'un **stage de 15 jours**.

L'inscription définitive à la formation dépend de la signature d'un **contrat d'apprentissage**.

Délais d'accès à la formation : d'une semaine après réception du dossier de candidature, **jusqu'au 31 décembre**.

Nombre de places disponibles : 24

TARIFS

Gratuité en apprentissage (selon tarif officiel en vigueur)

	<i>Montant de la prestation (Net de taxe)</i>	<i>Montant du niveau de prise en charge - OPCO</i>	<i>Reste à charge éventuel de l'entreprise.</i>
<i>1ère année exécution du contrat</i>	5 949 €	5 949 €	0€
<i>2ème année exécution du contrat</i>	5 949 €	5 949 €	0€

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique :

Alternance formation et périodes en entreprises.

- Accueil des apprentis(es) et des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Cours présentiels et magistraux.
- Travaux pratiques.
- Quizz interactifs.
- Travaux de groupes.

Moyens techniques :

- Salles de cours, vidéo projecteur, laboratoire, légumerie, fromagerie, etc...
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Profil des formateurs :

- Nos formateurs sont issus du monde professionnel et diplômés dans les domaines enseignés.

Modules	Année 1 – Nombre d’heures	Année 2 – Nombre d’heures
Français et Histoire-Géographie- EMC	72h	72h
Economie de la vie courante	36h	36h
Mathématiques-Sciences- Informatique	72h	72h
EPS-Biologie	60h	60h
Anglais	24h	24h
Réaliser des travaux en lien avec l’option choisie	84h	84h
Effectuer des travaux liés à l’entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	36h	36h
S’adapter à des enjeux professionnels locaux : Arboriculture	24h	24h
Accompagnement personnel et professionnel	12h	12h
<i>Total</i>	420	420

PROGRAMME

Le programme de formation est axé sur :

- **3 capacités générales :**

- Module 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Module 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Module 3 : Interagir avec son environnement social

- **5 capacités professionnelles :**

- Module 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- Module 5 : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
- Module 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Module 7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux : Arboriculture

<p>Module 1</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre position dans une situation à caractère social et civique • Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
<p>Module 2</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer à travers une réalisation personnelle • Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
<p>Module 3</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter son langage et son comportement aux situations de communication • S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
<p>Module 4</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux • Réaliser des travaux et la surveillance liée à l'alimentation
<p>Module 5</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage • Mettre en œuvre le pâturage
<p>Module 6</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'activité de l'équipe • Gérer une situation à enjeu particulier • Professionnaliser l'équipe dans la relation technico-commerciale à l'international
<p>Module 7</p>	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Replacer l'activité de production dans un contexte de transition agroécologique • Réaliser à partir de consignes, des opérations techniques manuelles ou mécanisées d'implantation et de production en verger • Réaliser, à partir de consignes, des opérations manuelles ou mécanisées de récolte, de transport et de conditionnement

MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation diagnostique** au début de la formation.
- **Evaluation formative** (attestations de présence, QCM, cas pratiques, exercices d'application, devoirs sur table, livrets de suivi, contrôle des connaissances, etc...).
- **Evaluation certificative** : Validation des blocs de compétence par l'examen national en épreuves ponctuelles terminales (EPT) et en contrôle en cours de formation (CCF).

Tableau des épreuves terminales (examen national)

Épreuves	Unité	Coef	Forme	Durée
Module 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	E1	2	1 CCF* oral 1 CCF écrit	20 mn 1h
Module 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	E2	2	1 CCF dossier et oral 1 CCF pratique et oral	20 mn 1h
Module 3 : Interagir avec son environnement social	E3	2	1 CCF oral 1 CCF oral avec support	20 mn 20 mn
Module 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage	E4	6	1 CCF pratique et oral 1 Epreuve Ponctuelle Terminale orale avec support	30 mn 20 mn
Module 5 : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage	E5	2	2 CCF pratique et oral	30 mn
Module 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	E6	3	2 CCF pratique et oral	30 mn
Module 7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux : Arboriculture	E7	3	1 CCF oral avec support	20 mn

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES

Les candidats titulaires d'un CAP d'une autre spécialité, d'un diplôme national de niveau 3 ou supérieur seront, à leur demande, dispensés d'évaluation des 3 modules du tronc commun.

Les personnes ayant déjà passées un diplôme dans le domaine sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier le parcours et les modules déjà acquis.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Poursuite d'études :

Le CAPa a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en Bac pro.

Exemple(s) de formation(s) :

- Bac pro agroéquipement
- Bac pro conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin
- Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
- Bac pro technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
- Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie
- BP éducateur canin
- BP responsable d'entreprise agricole

Insertion professionnelle :

Ouvrier/ère agricole

L'ouvrier agricole travaille directement sur une ferme ou une exploitation. Selon l'exploitation, il s'occupe des cultures ou des animaux. Il peut planter, récolter, nourrir les animaux, ou encore entretenir le terrain. Son rôle est essentiel pour la bonne marche de l'exploitation.

Conducteur/trice de machines agricoles

Le conducteur de machines agricoles utilise des tracteurs et d'autres machines pour aider à cultiver la terre ou récolter les produits. Il doit savoir manier ces équipements avec soin et en toute sécurité, pour s'assurer que tout fonctionne correctement pendant les saisons de travail.

Chef de culture

Le chef de culture gère la production des plantes sur une exploitation. Il supervise les plantations, les traitements (engrais, irrigation) et s'occupe de la récolte. C'est lui qui veille à ce que les cultures soient en bonne santé et qu'elles produisent bien.

Technicien/ne en élevage

Le technicien en élevage s'occupe des animaux de la ferme. Il les nourrit, veille à leur santé, et les aide à se reproduire si nécessaire. Il peut travailler avec différents types d'animaux, comme les vaches, les poules ou les moutons, en fonction de l'exploitation.

Responsable de l'entretien des équipements agricoles

Le responsable de l'entretien des équipements agricoles veille à ce que toutes les machines utilisées à la ferme fonctionnent correctement. Il s'assure que les tracteurs, les semoirs ou les équipements d'élevage sont bien entretenus et réparés quand nécessaire, afin de garantir le bon déroulement des travaux.

Types d'emplois accessibles :

- Ouvrier agricole
- Conducteur de machines agricoles
- Chef de culture
- Technicien en élevage
- Responsable de l'entretien des équipements agricoles
- Aide agricole polyvalent
- Ouvrier en production végétale ou animale
- Assistant d'exploitation agricole

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation. Tina SOSTER. Email : tina.soster@cneap.fr

CHIFFRES CLÉS

Conformément au respect de l'article L. 6111-8 du Code du travail, nous communiquerons chaque année : le taux d'obtention de la certification, le taux de poursuite des études, le taux d'interruption en cours de formation, le taux de rupture des contrats d'apprentissage, le taux d'insertion professionnelle à la suite des formations dispensées, la valeur ajoutée de l'établissement. A ces indicateurs, viendront s'ajouter : le nombre de participants, le taux de satisfaction.

CAPa MA	2022-2024	Variation
Nombre de participants	15	-3
Nombre de participants présenté à l'examen	15	-3
Taux d'obtention de l'examen	100%	+6,67
Taux de satisfaction	100%	xx
Taux de poursuite des études (Chiffre CFA Fontlongue)	xx	xx
Taux national de poursuite des études (Chiffre Inserjeune).	57%	xx
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre CFA Fontlongue)	20%	-25
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre Inserjeune)	40%	xx
Taux d'interruption en cours de formation (Chiffre CFA Fontlongue)	11%	-27
Taux d'insertion professionnelle dans les six mois (tout type d'emploi salarié) (Chiffre CFA Fontlongue)	xx	xx
Taux national d'insertion professionnelle dans les six mois. (Tout type d'emploi salarié) (Chiffre Inserjeune)	50%	xx
Taux d'insertion professionnelle dans le métier (Chiffre CFA Fontlongue)	xx	xx
Taux d'insertion professionnelle dans le métier (Chiffres Fiche RNCP 38653)	xx	xx
Valeur ajoutée de l'établissement	xx	xx

LIENS UTILES

Fiche RNCP 38855 Active France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38855/>

Date d'échéance : 31/12/2028

PRESENTATION UFA PROVENCE VERTE



L'UFA Provence Verte dépend du CFA Provence. Il est intégré au sein du Campus Provence Verte dans le 83.

Campus Provence Verte
125 Chemin du Prugnon
83 470 St Maximin la Ste Baume
04 94 86 52 93
st-maximin@cneap.fr

CONTACTS

PRESENTATION CFA PROVENCE



Le CFA Provence regroupe 4 unités de formation par apprentissage situées dans le 05, le 13, le 83 et le 84.

Dans le 13 : UFA Fontlongue,
Dans le 83 : UFA St Maximin,
Dans le 84 : UFA Valréas
Dans le 05 : UFA Poutrain

CONTACTS

Email : contact.cfaprovence@gmail.com

CFA Provence – Traverse Théodore Aubanel – 13140 Miramas.